

## Conseil d'établissement 2020-2021

CÉ 20/21 PV 05

PROCÈS-VERBAL de la cinquième réunion du conseil d'établissement de l'école Sainte-Odile tenue le mercredi 9 juin 2021 à 18 h 30 en visioconférence Teams.

### Étaient présents :

**Parents** : Julien Delacoste, Martine Giroux, Patrice Julien, Miryan Coulombe.

**Personnel de l'école** : Ann Chrétien (enseignante 1<sup>re</sup> année), Cathy Gauvreau (enseignante 2<sup>e</sup> année), Mathieu Perron (responsable au service de garde), Cathy Boulet-Daigle (secrétaire), Martine Fortin (direction d'école).

### Étaient absents :

**Parent** : Isaque Ami Menezes Tavares De Lacerda

**Personnel de l'école** : Aucun

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Julien Delacoste et Mme Martine Fortin souhaitent la bienvenue aux membres du conseil. Ils soulignent la fin de cette année scolaire particulière et les nombreux défis relevés tout au long de celle-ci.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour envoyé est lu par le président, il est proposé de l'adopter tel quel par Mme Mélinda Tremblay et appuyé par M. Julien Delacoste.

### 3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 5 mai 2021

La direction demande aux membres si le procès-verbal semble conforme. Elle n'a aucun suivi à faire puisque les points reviennent à l'ordre du jour de la rencontre. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Cathy Gauvreau et appuyée par Mme Martine Giroux.

#### **4. Parole au public**

Il n'y a aucun public

### **Points de décision et de consultation**

#### **5. Adoption du budget annuel de l'école 21-22 - CÉ 20/21 - 018**

La direction présente le budget annuel 21-22 de l'école Sainte-Odile. Elle présente le sommaire ainsi que les détails du budget équilibré. Elle leur explique les nouveautés au niveau des mesures de financement et les informe des services complémentaires maintenus et/ou ajoutés par l'école. La direction présente un budget équilibré et conforme, tout en mettant l'accent sur l'importance de répondre aux besoins des élèves. L'adoption du budget est proposée par Mme Ann Chrétien et appuyée par Mme Miryan Coulombe.

#### **6. Adoption du rapport annuel du CÉ 20-21 - CÉ 20/21 - 019**

La direction présente le rapport annuel du Conseil d'établissement, fait la lecture des différents éléments du rapport et invite le président à faire la lecture du message de la présidence. Son adoption est proposée par M. Cathy Boulet-Daigle et appuyée par Mme Ann Chrétien.

#### **7. Approbation des listes de matériel scolaire 21-22 - CÉ 20/21 – 020**

La direction présente les listes de matériel scolaire officielles qui respectent les critères votés l'an dernier et présentés dans le document des principes d'encadrement des frais chargés aux parents. Elle explique les changements, précise l'utilisation des montants demandés pour la reprographie et souligne la légère augmentation des frais de reprographies en lien avec les dépenses plus importantes lors des fermetures de classes. Il est proposé par Mme Ann Chrétien et appuyé par Mme Miryan Coulombe d'adopter les listes de matériel.

#### **8. Budget CÉ 2020-2021 – CÉ 20/21 - 021**

La direction demande aux membres du CÉ s'ils désirent que le 855\$ du budget du CÉ soit utilisé pour récompenser les élèves, comme dans les dernières années. Elle explique que cette année il y a aura un BINGO interactif organisé avec tous les élèves de l'école. Elle propose que des prix de bonnes valeurs soient achetés afin de récompenser les élèves gagnants. Elle se propose à

faire les achats. Cette proposition est acceptée, proposée par Mme Miryan Coulombe et appuyée par M. Mathieu Perron.

## **Points d'information**

### **9. Mot du responsable du service de garde**

M. Mathieu aborde 3 points. Les changements de l'accueil en lien avec le HopHop sont positifs (les départs débutent à 15 h 30) et les parents semblent satisfaits. De belles journées pédagogiques sont vécues au SDG, M. Mathieu est fier du travail accompli et des activités qui se déroulent lors de ces journées.

Mme Giroux mentionne que la sécurité s'est améliorée depuis que nous avons abordé le sujet au CÉ.

Mme Cathy et Mme Ann soulignent que les éducatrices font un excellent travail (Mme Marie-Sophie) et que M. Mathieu est très efficace.

La direction souligne le travail de collaboration effectué avec M. Mathieu depuis son arrivée par intérim.

### **10. Surplus d'élèves en 1<sup>re</sup> année**

La direction informe les parents qu'un surplus d'élèves est a été constaté suite à la fermeture d'une classe de 1<sup>re</sup> année. La fermeture est en lien avec le départ de plusieurs élèves et le manque de clientèle pour ouvrir un 3<sup>e</sup> groupe. Ainsi, la direction a dû déplacer 3 élèves en surplus. Suite à l'appel au volontariat, aucun parent n'avait manifesté le désir de déplacer son enfant. Les critères ont donc été appliqués comme prévu : 1- élèves hors bassin; 2- élèves le plus loin sans fratrie. Sur les 3 élèves à déplacer, 2 élèves sont hors bassin et le 3<sup>e</sup> était l'élève qui habitait le + loin sans frère et sœur.

### **11. Fête de fin d'année**

La direction informe les membres qu'un horaire continu sera vécu à la dernière journée, tel que proposé au dernier CÉ. La majorité de l'équipe-école a voté pour cette option. Il y aura un BINGO interactif à partir de 9 h 00. Dîner pizza pour tous et Mr. Freeze. À 13 h 00, toutes les classes se retrouvent à l'extérieur pour une haie d'honneur. À 13 h 15, les élèves du préscolaire quittent. À 13 h 30, les élèves du primaire quittent.

## **12. Finissants 20-21**

Les parents et les élèves de 6<sup>e</sup> année sont invités à venir à l'école le 22 juin en soirée. Une petite cérémonie se tiendra sur la cour. Les élèves mangeront un souper du restaurant dans leur classe et des petites activités seront vécues. Il y aura également des photos de finissants lundi.

Mme Coulombe se propose comme photographe pour venir faire des photos de groupes pour l'ensemble des élèves de l'école.

## **13. Projet éducatif 2019-2023**

Projet éducatif à suivre jusqu'en 2023.

## **14. Jardin pédagogique et OPP**

Les plans seront en terre dès cette semaine. Mme Jardine a rencontré toutes les classes. Les parents seront sollicités pendant l'été pour venir entretenir le jardin. Un projet de peinture se tiendra probablement l'an prochain. M. Mathieu s'offre à fabriquer des affiches pour sensibiliser les enfants.

## **15. IGO**

## **16. Éducation à la sexualité**

Mme Ann a aimé les ateliers de *Sexplique* et considère que l'animatrice possédait bien le sujet et a permis aux élèves d'aborder la notion de consentement et d'agression.

## **17. Circulation autour de l'école**

M. Delacoste mentionne qu'il a une rencontre du conseil de quartier. La ville est fermée et ne donne pas suite aux demandes et recommandations. La direction a envoyé une lettre à la Ville et tente d'avoir la collaboration du CSSC pour appuyer les demandes. Mme Giroux propose de continuer de faire des pressions pour espérer faire bouger les choses. Mme Cathy propose de relancer le RTC. À l'automne, le CÉ relancera rapidement ce dossier. Mme Ann souligne l'importance de tous signaler les comportements dangereux des parents.

## **18. COVID19**

Levée de certaines mesures concernant les masques chez les élèves : Celui-ci n'est plus obligatoire pour les élèves de 1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> année. Les élèves de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> le portent dans les zones communes et déplacements. Pas d'assouplissement pour le personnel.

### **19. Mot du représentant du comité de parents**

Présentation de la protectrice de l'élève. Le CSSC a 40 000 élèves à vacciner avant la fin de l'année scolaire. Le comité a demandé un résumer à présenter à leur CÉ.

### **20. Mot de la responsable de la communauté**

Aucune responsable de la communauté

### **21. Autres sujets**

### **22. Date de la prochaine réunion : septembre 2021**

### **23. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Ann Chrétien et appuyée par M. Julien Delacoste à 20h13.



Julien Delacoste  
Président



Martine Fortin  
Directrice

Faute de quorum, la réunion ne pourra pas avoir lieu. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, S.V.P. prévenir la secrétaire de l'école Sainte-Odile au numéro 418 686-4040 poste 3510 ou par courriel à [ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca](mailto:ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca)